

UNE NOUVELLE ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ORPHELINS

Entretien avec **Sophie Pennec**, démographe à l'Ined.

LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP ŒUVRE POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DES ORPHELINS DANS NOTRE PAYS. SON OBJECTIF ? DEVENIR UN CENTRE RESSOURCES SUR CE SUJET AUTOUR DE TROIS PÔLES D'EXPERTISE : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION, ACTIONS DE TERRAIN, ET RECHERCHE. CE DERNIER PÔLE VIENT DE COMMANDITER UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR LES JEUNES ORPHELINS, EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES (INED).

Lorsque l'on souhaite s'intéresser de plus près à la population des orphelins en France, force est de constater que les données sur le sujet sont rares. Hormis une précédente étude réalisée par l'Ined en 2003 (Alain Monnier, Sophie Pennec, « Population et sociétés ») sur la base du recensement de 1999 et quelques travaux épars, il est difficile de dresser un état des lieux précis et actualisé. Pourtant, on estime, aujourd'hui, qu'un enfant par classe, en moyenne, est orphelin... Sophie Pennec, en charge de cette nouvelle étude, nous en dit plus sur ses enjeux et ses objectifs.

Pourquoi est-il essentiel, selon vous, de relancer aujourd'hui une enquête de terrain sur les orphelins ?

Sophie Pennec : Si être orphelin est moins fréquent, aujourd'hui, qu'à d'autres périodes de notre histoire, leur nombre demeure significatif et leur situation une réalité tangible qu'il ne faut pas occulter. Comme le souligne à juste titre la Fondation d'entreprise OCIRP, les orphelins sont invisibles dans les statistiques et, par conséquent, oubliés des politiques publiques. Il est frappant de se rendre compte que lorsqu'on parle d'orphelins, on se réfère surtout aux périodes de guerre ou aux pays du Sud, et non à la France actuelle. On associe

aussi l'orphelinage à la perte des deux parents. Or, il s'agit de la situation la plus extrême et il convient de ne pas omettre que l'on devient orphelin lorsque l'on perd un de ses deux parents. Même si l'autre parent reste en vie, c'est une situation très singulière, bien différente d'une séparation ou d'un divorce. Dans les travaux menés avec Alain Monnier, en 2003, nous avons réalisé des premières estimations du nombre d'enfants orphelins en France. Grâce à la Fondation, nous allons pouvoir prolonger et développer ces travaux, en affinant, notamment, nos méthodes statistiques. Mais surtout, nous allons dresser un panorama le plus large possible des caractéristiques de cette population peu connue, en mobilisant, pour ce faire, des données inédites. Il est aujourd'hui essentiel d'actualiser et d'approfondir nos connaissances sur les orphelins.

Quel est le périmètre de recherche de cette étude ?

S. P. : Le peu de travaux de référence dont nous disposons sont majoritairement des données qualitatives, basées sur des entretiens. Cette approche permet une bonne compréhension de ce que vivent les orphelins ou leurs parents survivants, car ces entretiens approfondis mettent au jour des situations de vie, des vécus indivi-



À PROPOS DE SOPHIE PENNEC

Démographe à l'Ined et chercheuse associée à l'Australian national university, ses recherches portent sur la fin de vie, les modèles de microsimulation appliqués au domaine de la démographie, le vieillissement et les personnes âgées et la projection de population professionnelle. Elle a contribué à de nombreux articles scientifiques dans ces domaines.



duels et toute la complexité qui s’y rattache, les problèmes auxquels font face ces enfants, leurs parents... En tant que démographes, notre travail est de quantifier la population elle-même, et aussi de la caractériser. Combien de personnes sont orphelines ? Le sont-elles de père, de mère ou des deux ? À quel âge le sont-elles devenues ? Nous nous poserons, également, d’autres questions sur leurs caractéristiques et leurs conditions de vie : où vivent-elles (existe-t-il des différences régionales, entre zones urbaines et rurales) ? De quel milieu socioéconomique sont-elles issues ? Dans quel type de famille vivent-elles (monoparentale, recomposée...) ? Comment évolue la cellule familiale à la suite du décès d’un parent ? Quelle proportion d’orphelins connaissent la remise en couple de son parent restant ou une recomposition de la fratrie ? Quelles sont les ressources économiques (revenus, aides sociales) dont dispose la famille ? Quels types de ressources sociales (solidarités intra et extra-familiales) peut-elle mobiliser ? Nous étudierons aussi les effets de l’orphelinage sur le début de la vie adulte de l’orphelin, par exemple le départ du foyer, l’entrée dans la vie active, en couple et la naissance des enfants. Les orphelins vivent-ils ces étapes au même âge que les jeunes ayant leurs deux parents vivants ?

Quels obstacles estimez-vous devoir surmonter ?

S. P. : Le principal obstacle réside dans la recherche de données permettant de quantifier et caractériser la situation des orphelins. En effet, pour dresser un panorama réaliste de la situation française, nous avons besoin de données et d’échantillons représentatifs. Or, repérer la situation d’orphelin n’est pas facile, dans les sources couramment utilisées en démographie : recensement, État civil et grandes enquêtes menées auprès des ménages.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ? Et comment les atteindre ?

S. P. : Une première étape de notre travail va consister à faire le point sur les travaux scientifiques décrivant les orphelins et leur famille, en France principalement, mais également dans d’autres pays (Europe, Amérique du Nord...). Nous allons nous attacher à faire un recensement et une analyse critique de la prise en compte de l’orphelinage dans les principales sources de données disponibles. Pour la seconde phase, nous envisageons trois types d’analyses. La première d’entre elles consistera à actualiser les estimations du nombre d’orphelins, en évaluant, notamment, la précision et les zones d’incertitude des estimations. Elle décrira aussi la situation des orphelins et de leur famille en France. Ensuite, des analyses statistiques plus élaborées permettront d’analyser les risques d’orphelinage pour les enfants et de veuvage pour les adultes, en tenant compte des relations familiales légales ou de fait. Nous chercherons à décrire les disparités sociales de ces risques, et leur évolution au fil des générations. Nous étudierons également certaines conséquences d’un décès pour les enfants et leur famille. Nous explorerons les questions relatives aux solidarités familiales et sociales mobilisées à la suite d’un décès, et nous nous intéresserons à l’orphelinage sous l’angle des familles dont les parents ne sont pas mariés ou sont de même sexe. Enfin, des analyses démographiques fourniront des projections du nombre d’orphelins et de familles touchées par le décès d’un parent. Pour cette étude, que je vais conduire avec Cécile Flammant et qui devrait s’étaler sur quatre ans, environ, nous allons combiner une large palette d’approches et de méthodes : analyses croisées de données, simulations et projections démographiques. Nous pensons pouvoir fournir des premiers résultats d’ici un an.

